



HAL
open science

Tibère “ restaurateur ” du temple de la Concorde sur le forum romain (7 av. J.-C. - 10 ap. J.-C.)

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. Tibère “ restaurateur ” du temple de la Concorde sur le forum romain (7 av. J.-C. - 10 ap. J.-C.). S'appropriier les lieux. Histoire et pouvoirs : la resémantisation des édifices de l'Antiquité au mouvement de patrimonialisation contemporain, Yves Perrin, Dec 2007, Saint-Étienne, France. pp.57-69. <hal-04114458>

HAL Id: hal-04114458

<https://hal.science/hal-04114458v1>

Submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

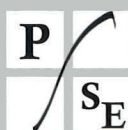
Travaux du CERHI

S'approprier les lieux



*Histoire et pouvoirs :
la resémantisation des édifices
de l'Antiquité au mouvement
de patrimonialisation contemporain*

Sous la direction de Yves PERRIN



Publications
de l'Université
de Saint-Étienne

Illustrations de couverture :

1. Le passé et le futur. Lecture allégorique d'une gravure de Piranèse (« vase Warwick », 1770-1778).
2. L'homme brisé, place de la Révolution, Bucarest. La place royale de Bucarest baptisée place Dej sous Ceaucescu a été renommée place de la Révolution, le palais du Sénat devenu siège du PCR est redevenu un édifice républicain. La statue d'un homme brisé qui tourne le dos à l'ex-siège du Parti communiste et un arbre mort donnent un nouveau sens à l'ensemble de la place, que symbolise une haute aiguille blanche dressée à proximité.
3. Esquisse de Robert Venturi, *Learning from Las Vegas*, 1972, d'après *Théorie de l'architecture*, Cologne, Los Angeles, Londres, Madrid, Paris, Tokyo, 2003.

S'appropriier les lieux

*Histoire et pouvoirs :
la resémantisation des édifices
de l'Antiquité au mouvement
de patrimonialisation contemporain*

© Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009
35, rue du Onze Novembre, 42023 Saint-Étienne
<http://publications.univ-st-etienne.fr>

ISBN : 978-2-86272-525-3

Centre de Recherche en Histoire

Travaux du CERHI • Volume n° 9

S'appropriier les lieux

*Histoire et pouvoirs :
la resémantisation des édifices
de l'Antiquité au mouvement
de patrimonialisation contemporain*

Sous la direction de

YVES PERRIN

Liste des Auteurs

Jean-François BRUN, Maître de conférences, histoire moderne et contemporaine,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Philippe CASTAGNETTI, Maître de conférences, histoire moderne,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Jean-Luc FRAY, Professeur, histoire médiévale,
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Claudius FLEURY, Professeur, histoire
Université d'Aitia.

Giovanna GALIMBERTI BIFFINO, Professeur, civilisation romaine,
Université Catholique de Milan.

Gabriel JANDOT, Maître de conférences HDR, histoire contemporaine,
Université de Nîmes.

Laurent LAMOINE, Maître de conférences, histoire romaine,
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Didier NOURRISSON, Professeur, histoire contemporaine,
IUFM de Lyon.

Éric PERRIN-SAMINADAYAR, Maître de conférences, histoire grecque,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Yves PERRIN, Professeur, histoire ancienne,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Annie REGOND, Maître de conférences, histoire de l'art,
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Max ROUSSEAU, ATER Droit, sciences politiques,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Manuel de SOUZA, Maître de conférences, histoire romaine,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Taline TER MINASSIAN, Professeur, histoire contemporaine,
Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.

Avertissement

Dans son programme passé, le Centre de Recherche en Histoire de l'Université Jean Monnet (CERHI, EA 3722) a mené des travaux sur « productions artistiques et sociétés en Europe et en Méditerranée de l'Antiquité à nos jours¹ ». Conservant cette problématique, mais en lui apportant des inflexions nouvelles, il poursuit aujourd'hui des recherches sur les codes du pouvoir.

Figurent dans ce champ les modalités historiques de la mise en scène du (des) pouvoir(s) politiques, sociaux, culturels et religieux. C'est sur ce thème que le Centre a organisé un séminaire et une journée de travail en 2007-2008. Écrit par quatorze historiens, le volume qu'on va lire poursuit sans prétendre l'achever cette recherche collective.

1. Ces recherches se sont concrétisées par une publication collective : *Iconographie royale, iconographie impériale, iconographie des élites* (Y. Perrin et T. Petit éd.), Travaux du CERHI, vol. 1, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004.

Introduction

Yves PERRIN

Ce volume collectif est né des interrogations scientifiques mais aussi civiques que l'engouement pour le patrimoine et les incertitudes sur le statut de l'histoire posent aujourd'hui à des historiens. Depuis quatre décennies, plus précisément depuis 1970-1980, l'Europe et particulièrement la France connaissent simultanément une vague de fond mémorielle et patrimoniale et une remise en cause du statut de l'histoire et de l'historien. Les évolutions du début du *xxi*^e siècle prolongent ces mouvements en en modifiant les ingrédients, les buts et les effets. En raison de la contemporanéité du processus, ce n'est pas un hasard qu'anthropologues, ethnologues et sociologues aient été les premiers à constituer le patrimoine en champ de recherche. C'est le signe que leurs disciplines sont en prise avec les réalités de ce qu'ils étudient. En raison du primat du patrimoine artistique et architectural dans la tradition, ce n'est pas un hasard non plus que les premiers historiens à explorer le champ aient été les historiens de l'art. Depuis une génération, ceux-ci ont montré que la notion même de patrimoine est historique : la notion en cours aujourd'hui ne s'est imposée qu'à l'issue de processus complexes de longue durée¹. Contre le présentisme des valeurs et la pratique marchande du savoir et du loisir, le champ d'études qu'ils ont défini est non le patrimoine lui-même, mais l'histoire de la manière dont une société construit son patrimoine.

Ce souci d'historicité concerne évidemment les historiens, surtout à un moment où leur statut et celui de l'histoire dans la société font problème ; ils se doivent de participer aux débats dans la perspective qui est la leur. Partageant la position de Pierre Nora, dont l'avis est particulièrement pertinent en raison de son parcours de chercheur, les auteurs du volume pen-

1. Poulot D., *Une histoire du patrimoine en Occident*, Paris, 2006, p. 3 sq.

sent qu'il faut opposer aujourd'hui, haut et fort au « devoir de mémoire » et à la patrimonialisation tout azimut un « devoir d'histoire² » et que les historiens doivent, fidèlement à Mommsen, assumer leurs responsabilités d'animaux politiques et de citoyens³. Ce qu'écrivait Marc Bloch en 1941-1942 est plus que jamais d'actualité : « L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent⁴. »

Ce volume d'histoire, donc diachronique et « antiprésentiste », veut contribuer à mieux connaître la posture que les Européens ont adoptée de l'antiquité à nos jours face aux legs de leur passé et les fonctionnements hiérarchiques politiques, sociaux et culturels qui en définissent les modalités. Les expériences et les conceptions du temps ne sont ni universelles ni naturelles et la réflexion qu'elles engendrent ne saurait se limiter à la banale formule « autres temps, autres mœurs ». Chaque société historique élabore son propre régime d'historicité, une notion que la chute du mur de Berlin a rendue aussi évidente que nécessaire⁵.

Ce livre veut donc alimenter la réflexion sur les régimes passés de l'historicité et, *in fine*, en la replaçant dans une perspective historique, cerner l'historicité de l'engouement actuel pour le patrimoine⁶.

Le domaine à explorer est immense et complexe et les pages qu'on va lire ne se proposent d'en défricher qu'un champ qui, sans être complètement vierge, demeure peu exploré : la resémantisation des lieux et des édifices.

Resémantisation, histoire, historicité

Qu'entendre par resémantisation ? Ce néologisme, qui ne figure pas (encore) dans les dictionnaires, revient régulièrement sous la plume des chercheurs en sciences humaines et des linguistes comme synonyme de resymbolisation, reconstruction, redéfinition, reconfiguration, rénovation, modernisation, substitution des représentations et détour de sens, toutes notions associées à une idée de déconstruction, de dé-sémantisation et, plus ou moins obscurément, d'instrumentalisation. Pour faire bref, la resémantisation redonne du sens et/ou affecte un signe connu de significations

2. Nora P., « L'historien est aujourd'hui loin d'être le seul dans la production du passé. Il partage ce rôle avec le juge, le témoin, les médias, et le législateur. C'est une raison de plus pour opposer aujourd'hui, haut et fort, au "devoir de mémoire" que nous avons été quelques-uns à proclamer il y a vingt ou vingt-cinq ans, un "devoir d'histoire" » (Tr@nsit online, Nr. 22/2002. Copyright © 2002 by the author & Transit – Europäische Revue).

3. « En mon être le plus profond, et je veux dire avec le meilleur de ce qui est en moi, j'ai toujours été un animal politique et j'ai souhaité être un citoyen. » Codicille au testament de Theodor Mommsen (mort en 1903) publié dans la revue *Athenaeum*, 1948.

4. Bloch M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, 1949, 1974, p. 47.

5. Au moment où ce volume est sous presse sort : Delacroix Ch., Dosse F., Garcia P., *Historicités*, Paris, 2009.

6. Cf. les remarques de Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine, op. cit.*, n. 1, p. 189.

nouvelles – on aurait dit il y a quelques années qu'elle rompt le couple signifié – signifiant originel pour conférer une autre signification au signifiant – elle « fait du nouveau avec l'ancien ».

Si linguistes et sémanticiens usent du terme, son application à des lieux et à des œuvres architecturales ou artistiques est plus épisodique. C'est que leur reconnaître le statut de documents historiques est récent bien que Riegl, Wolflin, Panofsky, Elias, Francastel, Baxandall – qui ne sont pas historiens – aient montré depuis longtemps que ces œuvres constituent des documents à exploiter au même titre que les sources textuelles et qu'elles disent autre chose que celles-ci. Dans le domaine des décors publics, elle définit les normes de conduite pour la collectivité entière. Les historiens ont entériné la chose⁷. Ils ont logiquement privilégié dans un premier temps l'étude des édifices et du *decorum* créés *ex nihilo* par les détenteurs du pouvoir. L'empereur romain, le seigneur médiéval, le roi, le maire, le président de la république, le grand patron, l'ordre religieux, le parti politique, le notable commanditent la résidence ou l'édifice collectif dont le site, l'architecture, le décor manifesteront la légitimité de leur pouvoir aux yeux des autres. Un théâtre, une église, une manufacture, un stade donnent à voir le pouvoir de leurs commanditaires et constituent un cadre collectif dont l'architecture et le décor sont révélateurs des relations sociales et des idéologies du moment historique qui les engendre.

Mais dans la majorité des cas, les détenteurs du pouvoir réutilisent des édifices et des décors déjà existants. Certains les respectent scrupuleusement, d'autres les détruisent pour laisser la place à des aménagements qui se veulent radicalement neufs – du passé faisons table rase ! – d'autres leur font subir des transformations de nature très diverse. C'est de ce dernier type de réappropriation que traitent les pages qui suivent.

En réinvestissant des lieux, des bâtiments et des décors légués par l'histoire, leurs protagonistes en captent, en modulent ou en nient les valeurs et l'imaginaire en leur donnant un sens conforme à leurs intérêts, à leur culture, à leurs valeurs. Les modalités de cette réappropriation sont infiniment variées et vouloir exhaustivement les recenser serait l'œuvre d'une vie... Afin d'être aussi clair que possible, on se bornera à n'en évoquer dans cette introduction que les principaux registres illustrés de quelques exemples en général très connus.

Débaptiser et renommer un lieu ou un édifice, c'est se l'approprier. La gloire de celui qui renomme éclipse celle du créateur, le nouveau nom affirme des valeurs qui n'étaient pas celles du fondateur. L'histoire de l'odonymie en fournit des exemples par milliers (esplanade du Pont-Tournant – place Louis XV – place de la Révolution – place de la Concorde). Pour imposer ses héritiers au *populus romanus*, Auguste

7. Voir par exemple Le Goff J., *Histoire et Imaginaire*, Paris, 1989, p. 9 sq.

rebaptise le portique de façade de la basilique *Aemilia* de leurs noms, Gaius et Lucius, les révolutionnaires substituent le Panthéon à l'église Sainte-Geneviève; le palais de l'Ermitage devient le Musée de l'Ermitage; le « musée polonais » constitué à Auschwitz en 1947 à la mémoire des victimes, est renommé en 1979 sur la Liste du patrimoine mondial « Camp de concentration d'Auschwitz », puis aujourd'hui, sur la demande de la Pologne, « Auschwitz Birkenau » avec comme sous-titre « Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945) ».

Des lieux changent de statut et/ou de fonction. Des édifices privés deviennent publics (hôtels aristocratiques transformés en ministères), des lieux royaux des lieux de tous (l'amphithéâtre flavien occupe la place du *stagnum* de la maison dorée de Néron; après avoir été palais royal, le Louvre est successivement « arrière-boutique du grand théâtre des arts », siège des Académies, Ministère et musée), des symboles officiels des symboles privés (transformation des *domus* romaines à la fin de la république). Des édifices religieux sont dédiés à d'autres dieux ou reconvertis à des fins profanes (temples païens transformés en églises ou en mosquées, mosquées transformées en église ou vice-versa, biens nationaux sous la Révolution, utilisation d'églises comme lieux de concert aujourd'hui), des manufactures ou des docks sont reconvertis en universités ou en galeries marchandes; des quartiers « bourgeois » deviennent « populaires » et des zones industrielles des quartiers « branchés ». Le siège du parti nazi à Nuremberg est aménagé en centre commercial et centre de congrès dûment balisés dans la ville. Quelques pans du mur de Berlin sont conservés *in situ* dans la métropole réunifiée du XXI^e siècle, mais les statues de l'époque soviétique de Budapest sont rassemblées dans la banlieue de la capitale (dans un « Memento Park – Statue Park » baptisé par certains Hongrois le « musée des horreurs »).

Changements de statut et de fonction vont souvent de pair avec des restructurations : érection d'une nouvelle façade devant un édifice ancien, construction d'une extension, destruction de parties jugées inopportunes, réorganisation de l'espace interne et/ou des réseaux de circulation. Il peut s'agir d'un changement du contexte : on conserve un édifice, mais on l'insère dans un nouvel espace ou on y installe un élément nouveau qui en modifie le sens. Tout en captant leurs valeurs symboliques, Auguste donne aux obélisques égyptiens qu'il installe à Rome une nouvelle signification idéologique. La papauté se les réapproprie en modifiant leurs décors et leurs lieux. Mussolini construit un décor fasciste autour du mausolée d'Auguste et de l'*Ara Pacis*, que la république italienne remplace par une mise en scène conforme à ses valeurs du début du XXI^e siècle. Dressée dans la cour Napoléon, la pyramide de Pei modifie, voire bouleverse la vision et l'intelligibilité du Louvre.

Les éléments de décor sont l'un des points de suture les plus significatifs entre politique et art. Ériger ou abattre une statue, en modifier les attributs déterminent le sens d'une place ou d'une rue. Une modification maté-

riellement mineure peut revêtir plus d'importance qu'une intervention générale. Placer ou retirer d'une salle un crucifix, un bonnet phrygien ou une étoile rouge bouleverse – au moins en théorie – le sens des réunions qui s'y déroulent. La reprise ou la simple citation de formes archétypales – le fronton, la tholos, l'arc, la colonne – ou l'intrusion brutale d'un motif contemporain dans un édifice ancien – les vitraux de Pierre Soulage dans l'église romane de Conques, le salon de Yaakov Agam dans l'Élysée de Georges Pompidou ou le portrait de Mao sur l'entrée de la Cité Interdite place Tien An Men – en disent plus qu'un long discours sur le rapport des commanditaires au passé.

Elles le disent d'autant mieux que des inscriptions les accompagnent ; les dédicaces inscrites sur les façades explicitent la signification qu'il faut donner au monument qui les porte ; elles proclament la rupture (sur le fronton du Panthéon, « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante » remplace « D.O.M. sub in. s. Genovefae. Lud. XV ») ou l'invariance (l'inscription – au demeurant peu visible – « *Lex imperat* » peinte sur le socle de l'allégorie de la Loi au plafond de la Grand chambre de la Cour de Cassation affirme la pérennité de principes fondamentaux : la loi commande, elle est générale, une et indivisible et s'applique à tous). Les panneaux signalétiques dispersés dans les villes fournissent au visiteur une information didactique sur la maison devant laquelle il se trouve ou le quartier où il évolue.

Il peut s'agir enfin d'une lecture nouvelle d'un édifice. Exemplaire est le Colisée, à commencer par l'histoire de son nom (il le tire du colosse voisin de Néron, non de son gigantisme). Paradoxalement promu au Moyen Âge emblème de l'éternité de Rome⁸, il n'en sert pas moins de carrière ; Sixte Quint songe à le transformer en manufacture textile. Benoît XIV, renouant avec l'antiquité – ou du moins une antiquité revisitée par l'Église – en fait le haut-lieu des martyrs chrétiens jusqu'à aujourd'hui. En mai 1938, Mussolini en fait le décor spectaculairement illuminé de la première des manifestations qu'il offre à Hitler. L'usage actuel de l'amphithéâtre lui donne des valeurs étonnantes : au mépris de toute cohérence historique, cet édifice voué à la violence est illuminé le 12 décembre 1999 pour célébrer l'abolition de la peine de mort en Albanie et la médaille frappée pour les jeux olympiques de Sidney en 2000 le représente comme emblématique de l'olympisme!⁹ Silvio Berlusconi le choisit comme toile de fond de son dernier meeting électoral du 11 avril 2008. Le Colisée

8. Quand Bède le vénérable (ou un érudit anonyme) écrit au VIII^e s. que lorsque le Colyseum tombera, Rome (et le monde) tomberont, il y a une certaine ambiguïté sur le Colyseum en question : s'agit-il de la statue ou de l'amphithéâtre flavien ? Dans tous les cas, l'idée de l'éternité de Rome se trouve associée dans la tradition postérieure à l'amphithéâtre.

9. Voir Hopkins K. et Beard M., *Il colosseo. La storia e il mito*, trad. italienne, Rome-Bari, 2006 et cf. p. 259. Ce qui vaut pour le Colisée vaut pour l'Europe. Signe de mondialisation (et non de romanisation !), les « Arverniales », « archéofête gauloise de l'*oppidum* de Gergovie » offrent un « spectacle d'histoire vivante » qui – précise la brochure destinée aux clients – réunit « les meilleurs spécialistes de reconstitution pour les périodes gauloises et romaines »...

numérisé du film *Gladiator* (2000) constitue paradoxalement la resémantisation la moins inquiétante pour l'esprit critique dans la mesure où, nourrie des clichés du XIX^e siècle, son image s'inscrit dans une tradition qui ne le réduit pas à un décor dépourvu de liens avec les événements auxquels on l'associe à tort ou à raison.

Cataloguer toutes les modalités de la resémantisation semble impossible et ne présente au demeurant pas un intérêt évident pour l'historien ; c'est plutôt là un souci d'antiquaires qui se livre à des classements en faisant abstraction de la chronologie. On arrêtera donc là un recensement suffisant pour suggérer la multiplicité et la complexité des modalités de réappropriation des legs. Dans tous les cas, la resémantisation est à la charnière du passé – très ancien, ancien et récent – qu'elle réinvestit et du futur dans lequel son commanditaire se projette. Chaque époque et chaque entité collective sont ainsi amenées à exprimer leurs représentations du passé en révélant leur fonctionnement hiérarchique et leurs conceptions de l'historicité.

Faire du nouveau avec l'ancien : esquisser une histoire de la symbolique des lieux

Prolongement d'une réflexion collective enrichie par un colloque – au sens étymologique : débat entre plusieurs personnes – ce livre d'historiens antiquistes, médiévistes, modernistes et contemporanistes aborde ces questions en prenant des exemples précis et significatifs. On n'a pas imposé aux auteurs le sujet de leur contribution. On a demandé à chacun : qu'avez-vous à dire sur la resémantisation des édifices ? Tous parlent de la même chose, mais chacun le fait dans son domaine, à sa manière et selon ses compétences. Les uns traitent d'un site ou d'un édifice particulier, d'autres d'un ensemble édilitaire ou d'une ville, d'autres enfin de paysages et de pays entiers. Certains s'attachent à analyser des évolutions plus ou moins longues, d'autres concentrent leur étude sur un moment précis de l'histoire, d'autres décodent l'histoire de l'histoire des relectures à travers les productions artistiques ou les documents de travail scolaires. La diversité des intérêts et des compétences des auteurs fait que sont examinés tous les types de lieux et de pouvoirs. Chaque contribution fait avancer la connaissance dans son champ de recherche tout en enrichissant de sa matière une problématique générale homogène. Les risques d'éclectisme sont ainsi jugulés et la variété des contributions a pour heureux résultat que le livre aborde les facettes les plus importantes de la problématique. L'ensemble de ces ingrédients fonde la crédibilité scientifique de la mise en perspective historique qui est le but du volume.

Le plan retenu pour celui-ci est donc chronologique, de l'antiquité classique à nos jours ; il permet de voir en filigrane un certain nombre de

pérennités et d'esquisser une périodisation générale en deux grands temps – avant le XVIII^e siècle, après la Révolution – qui est conforme à celle que discernent des travaux récents, comme ceux de François Hartog¹⁰ et Dominique Poulot¹¹ : le XVIII^e siècle et la Révolution française introduisent une rupture dans le régime de l'historicité, dans la relation entre histoire et mémoire et voient naître la notion moderne de patrimoine¹². Les études qu'on va lire confirment la pertinence de cette périodisation de l'histoire européenne et s'en trouvent confortées. Elles font notamment ressortir le rôle clé de l'opposition entre le sens de l'historicité élaboré par les Lumières et la non-historicité des visions religieuses du monde¹³.

Il va de soi que ce modeste volume ne peut aborder tous les aspects de la problématique et que des choix ont guidé sa confection ; il en est deux qui méritent d'être explicités et justifiés, qui tiennent à des raisons dans le fond très matérielles quoique de nature fort différente.

– Comme l'indique le titre, les contributeurs ont été invités à centrer leurs exposés sur l'architecture, le *decorum* et la mise en scène du (des) pouvoir(s). Ils étudient donc l'action des détenteurs du pouvoir plus que la réception de leurs opérations de resémantisation. Ce choix est dicté par les sources : elles font connaître les intentions des commanditaires, mais il est rare qu'elles soient suffisantes pour connaître la réception de leurs entreprises par le public qu'ils visent – en ce domaine, les contemporanistes font pourtant rêver antiquistes et médiévistes et les sociologues ont sans doute de meilleurs instruments pour répondre, du moins pour la société actuelle – Étant donné les spécificités et les lacunes des corpus de sources, on ne cherchera donc pas dans le volume des exposés qui veulent répondre de manière approfondie à des questions telles que : comment les milieux inférieurs reçoivent-ils les messages qu'envoient les milieux dirigeants ou dominants ? Ces derniers s'adressent-ils d'ailleurs à eux ? Ou à leurs pairs, à leurs dieux, à la postérité ? Ces questions pourraient faire l'objet d'un autre travail collectif.

– Le nombre et l'inégale distribution temporelle des contributions ne permettent pas d'écrire une histoire fine de la symbolique des édifices. Seul un travail collectif d'ampleur permettrait éventuellement de mener à bien un tel projet. Les pages qui suivent posent quelques jalons insérés, comme on l'a écrit plus haut, dans une périodisation en deux grands temps dont le XVIII^e siècle est la charnière. Il va de soi que cette périodisation est sommaire et que, si le volume y introduit des nuances, elle demanderait à

10. Hartog F., *Régimes d'historicité: Présentismes et expérience du temps*, Paris, 2003. Cf. aussi Delacroix Ch., Dosse F., Garcia P., *Historicités*, op. cit., n. 5.

11. Poulot D., *Surveiller et S'instruire: La Révolution française et l'intelligence de l'héritage historique*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996.

12. Poulot D., *Une histoire du patrimoine*, op. cit., n. 1, p. 8.

13. Cf. *infra* p. 254 et p. 267 sq.

être précisée et approfondie. Elle ignore ou gomme les spécificités de chaque époque – énonçons quelques truismes : l'Europe médiévale chrétienne n'est pas l'empire romain, le xv^e siècle n'est pas le xiii^e, l'Europe de 2008 n'est pas celle de 1960 – et les longues maturations – notamment celles qui ont engendré des processus de resémantisation de très grande ampleur, le lent passage de l'empire romain païen à l'Europe chrétienne et celui qui mène de la Renaissance et de la Réforme aux Lumières.

Ces limites présentes à l'esprit, il est temps de présenter les contributions qu'on va lire. Elles sont regroupées en trois chapitres chronologiquement ordonnés, de l'antiquité aux temps modernes, des Lumières au xx^e siècle, aujourd'hui.

Les cités grecques, notamment Athènes (Éric Perrin-Saminadayar) refusent ou ignorent la possibilité d'une resémantisation complète. Si tel édifice ou tel ensemble édilitaire subit des changements radicaux, ceux-ci sont éphémères. Ce qui survit des innovations apportées par Néron sur le forum (Yves Perrin), c'est ce qui est enraciné dans l'histoire et les mœurs, non ce que Néron introduit de radicalement neuf. Le réinvestissement du temple de la Concorde par Tibère (Laurent Lamoine) ou du Capitole par les Flaviens en 70 ap. J.-C. (Manuel de Souza) est emblématique : il n'est pas question de détruire un temple ou d'y installer un autre dieu, d'en changer le sens, mais d'en capter les valeurs à son profit. L'histoire de la Halle de Boulogne à Clermont-Ferrand du xii^e au xvi^e siècle (et jusqu'à nos jours) (Jean-Luc Fray) présente – évidemment – de profondes différences avec les exemples antiques, mais aussi un trait commun. Si la halle change de propriétaires et de fonctions, sa symbolique politique demeure prévalente et son écho se prolonge jusque dans l'odonymie moderne : elle est le lieu du pouvoir légitime. Quant aux arcs de triomphe éphémères ou représentés dans la peinture des xv^e-xvi^e siècles (Annie Regond), ils réactualisent ou recyclent un motif antique et sa symbolique pour la gloire de leurs commanditaires et la démonstration de la culture humaniste de leurs auteurs en les inscrivant dans une histoire longue et continue depuis la Rome antique (comme le montrent les « triomphes » des souverains, notamment Charles Quint).

Antiquistes, médiévistes et modernistes montrent que, en dépit des profondes différences qui séparent les sociétés qu'ils étudient, les auteurs de la resémantisation d'un lieu ne remettent pas son sens en cause, mais le captent à leur profit pour enraciner leur légitimité dans une symbolique consensuellement reconnue sans lui en substituer une autre. Les enjeux de la resémantisation se cantonnent au champ des luttes internes des catégories dominantes sans imaginer d'alternatives aux systèmes sociaux et culturels en place. Le souci de transmettre ce qu'ont légué les ancêtres fait que la volonté de conserver l'emporte sur toute idée de changement. Conserver, c'est-à-dire entretenir, garder vivant ce que le passage du temps a biologiquement tué : le legs du passé n'est pas un patrimoine rejeté

dans le passé, c'est le passé tel que le présent le vit ou plutôt ce présent et passé vivent sans distinction chronologique.

Les contributions sur la période charnière XVIII^e-XIX^e siècles illustrent la rupture que marque ce moment dans le régime de l'historicité en liaison avec les pratiques religieuses et culturelles et les péripéties politiques¹⁴. Sur un site appelant à la scénographie, les aménagements et réaménagements du Mont-Valérien de Louis XVI à Louis Philippe (Philippe Castagnetti) donnent à voir les hésitations de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Le Mont Calvaire de l'Ancien Régime voué à Dieu selon les modalités voulues par l'Église devient le Mont-Valérien couronné par un bâtiment militaire sous la monarchie de Juillet. Au terme des réaménagements successifs, les derniers décideurs ne font pas du neuf avec l'ancien : ils rompent avec le passé (que seul évoque à un œil attentif le Christ ressuscité placé sur le fronton). L'histoire de la symbolique de l'église Sainte Geneviève puis du Panthéon du XVIII^e siècle à 1885 (Didier Nourrisson) illustre les mêmes vicissitudes et la même rupture. En y ajoutant une dimension supplémentaire puisque les documents mis à la disposition des instituteurs – en l'occurrence les films fixes – pour illustrer leurs cours dans les années 1960 montrent que l'opposition des lectures catholiques – revigorées par Vichy – et laïques demeure vivante jusqu'à la V^e République.

Le Mont-Valérien comme le Panthéon sont donc, au terme de longues péripéties, radicalement resémantisés. Ils deviennent porteurs de nouveaux sens qui refusent ceux que leur avaient donnés les commanditaires originaux. Au nom de l'histoire et des droits de l'individu, une resémantisation « bouleversante » devient possible parce qu'il est désormais admis qu'on puisse détacher le signifié du signifiant, qu'existent des alternatives sociales, politiques, culturelles à ce qui était et est encore, autrement dit établir ou imaginer d'autres origines, d'autres jalons, d'autres sens aux legs du passé.

Les trois contributions qui portent sur les XIX^e-XX^e siècles montrent l'amplification et les infléchissements que les régimes autoritaires – dont les préoccupations doctrinales sont très fortes – apportent aux legs de la Révolution et du XIX^e siècle. Le fascisme italien cultive le patrimoine de la romanité (Giovanna Galimberti-Biffino). Mussolini met en valeur des vestiges sélectionnés pour la valeur emblématique qu'il leur prête, les architectes du régime soutenus par des savants et intellectuels copient et citent les modèles antiques. Mais, tout en s'inscrivant dans une continuité séculaire, le fascisme veut actualiser et dépasser les modèles pour fonder le futur. Avec Erevan à l'époque soviétique (Taline Ter Minassian), on assiste

14. Cf. en particulier Poulot D., *Surveiller et S'instruire : La Révolution française, op. cit.*, n. 11.

à la naissance d'un État et d'une capitale qui veut s'ancrer dans l'histoire. Ses responsables politiques, ses savants et ses artistes découvrent ou redécouvrent le patrimoine arménien depuis la plus haute antiquité et élaborent sur ces fondements un style « néo-arménien » qui s'épanouit dans tous les domaines. Enver Hoxha promet à l'Albanie un avenir radieux inscrit dans la continuité des origines : la national-marxisme hoxhaïen donne ou redonne du sens à tout le cadre de vie des Albanais, qu'il soit naturel ou architectural, scolaire ou politique. Il resémantise l'ensemble du pays (Gabriel Jandot).

Proclamant avec la possibilité d'une autre société et d'autres relations internationales la nécessité d'une autre historicité, les régimes totalitaires étaient – chacun selon son idéologie – gros d'un processus de resémantisation des legs du passé de grande ampleur. La symbolique des legs historiques est le vecteur d'une quête doctrinale qui ne fait pas table rase du passé, mais lui redonne un sens pour fonder un futur radieux au prix de flagrantes contradictions avec leurs discours internationalistes et sociaux.

Les trois contributions qui ferment le volume portent sur le XXI^e siècle. Quoiqu'elles traitent de sujets très différents, deux d'entre elles présentent un intérêt majeur parce qu'elles décryptent pour ainsi dire *in vivo* les processus de resémantisation et qu'elles en formulent la question dans des termes très éloignés de ceux qui prévalent dans les débats feutrés sur le patrimoine. Les graves conflits que connaît le Kosovo fournissent un exemple privilégié des enjeux ethniques, politiques et militaires de la sémantisation et de la resémantisation non seulement des édifices, mais des paysages quotidiens. Parce qu'ils sont reconnus comme signes identitaires et soutenus ou attaqués comme tels, les signes qui marquent le territoire constituent un instrument politique et militaire majeur (Jean-François Brun). Quant à la mise en valeur de l'architecture industrielle et à la gentrification du centre des villes (Max Rousseau), elle permet de voir la dimension sociale et institutionnelle des processus de resémantisation. Le changement de statut et de sens de quartiers défavorisés résulte de deux processus complémentaires et dialectiques : la naissance de nouveaux groupes économiquement et culturellement favorisés qui ont une stratégie de distinction sociale nouvelle et les évolutions engendrées par la décentralisation des pouvoirs, qui poussent les municipalités à attirer les catégories socio-professionnelles les plus dynamiques tout en réhabilitant une partie des domaines fonciers inesthétiques et improductifs. Quant à la troisième contribution (Claudius Fleury), elle se veut une réflexion sur l'invasion patrimoniale actuelle comme expression d'une resémantisation générale des legs du passé. Elle soumet au débat l'idée que les conceptions et les pratiques de la patrimonialisation contemporaine sont porteuses d'un « présentisme » spécifique qui subvertit les valeurs émancipatrices de la vague mémorielle et patrimoniale des années 1970-1990 dont elles sont issues.

Tibère « restaurateur » du temple de la Concorde sur le forum romain (7 av. J.-C. – 10 ap. J.-C.)

Laurent LAMOINE

La restauration du temple de la Concorde sur le forum romain (situé au nord-ouest du forum) réalisée par Tibère, le futur empereur, au tournant des deux ères me semble bien correspondre à l'idée que l'Ancien peut produire du Nouveau¹. En effet, dans ce dossier, il est bien question d'un réinvestissement d'un pouvoir, à la fois en devenir et déjà installé, celui de Tibère héritier de l'empereur Auguste, dans un lieu, le temple de la Concorde, chargé d'une signification politique très ancienne qui correspondait à l'idée et à la recherche de la cohésion du corps civique sous la République romaine. Le grand intérêt de cette restauration est son aspect polymorphe : un sens pouvant en cacher un autre. Les Romains, pour reprendre les mots de Gilles Sauron, « familiers des symboles, [...] friands d'énigmes », « évoluaient dans un monde rempli de significations² ». Le temple de la Concorde restauré par Tibère présente une re-sémantisation dont on peut distinguer au moins trois degrés de compréhension : le premier renvoie à l'alignement de Tibère, coadjuteur de l'Empire, sur la ligne politique de l'empereur Auguste, les deuxième et troisième degrés correspondent peut-

-
1. Sur le temple de la Concorde, voir Ferroni A. M., « Concordia, aedes », *Lexicon Topographicum Urbis Romae (LTUR)* I (Steinby E. M. dir.), Rome, 1995, p. 316-320) et « Concordia, aedícula », *ibid.*, p. 320-321, qui donne l'ensemble de la bibliographie antérieure et un aperçu des débats entre archéologues sur l'existence ou non de structures antérieures au temple tibérien. Voir aussi sur *Concordia* et ses sanctuaires, Akar P., « Camille et la Concorde » et Estienne S., « Temples et figures divines sur les monnaies romaines », *Hypothèses*, 2001 (publication en 2002) respectivement p. 205-215 et p. 115-124 et Hurllet F., « Le consensus et la concordia en Occident (I^{er}-III^e siècles ap. J.-C.). Réflexions sur la diffusion de l'idéologie impériale », *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley* (H. Inglebert éd.), Paris, 2002, p. 163-178.
 2. Sauron G., *Quis deum? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Rome, 1994, p. 6-7. Dans le cadre d'une « archéologie du regard », ce dernier a su montrer l'extraordinaire richesse de sens du symbolisme des décors romains de la fin de la République et du début de l'Empire.

être à des choix plus originaux de Tibère, l'utilisation poussée à son extrême d'un sanctuaire pour l'exposition d'œuvres d'art grecques et la suggestion de l'attachement du représentant alors le plus digne de la *gens Claudia* à des thèmes politiques républicains. Bien entendu, nous sommes conscient des multiples dangers qui nous guettent, celui induit par le décoricage du phénomène qui aboutit à séparer artificiellement des couches imbriquées et peut conduire à perdre de vue l'économie générale dudit phénomène et celui de la sur-interprétation des faits, fruits à la fois du « culte [des Romains] pour la *dissimulatio*³ » et de la modestie de la documentation⁴; cependant ce risque ne doit pas interdire ce type d'enquête.

Quand il est adopté en 4 ap. J.-C. par Auguste, Tibère est dans la force de l'âge, il a 44 ans⁵. Dès 5, l'empereur lui confie à nouveau de grands commandements en Germanie et en Pannonie. Selon l'historien Velleius Paterculus⁶, qui servait alors comme tribun militaire, la popularité de Tibère est alors considérable parmi les soldats. Tibère, à l'image de son père adoptif, est l'homme de la victoire, son triomphe de 12 met en scène de manière éclatante ce lien privilégié que l'empereur et son héritier entretenaient avec le succès des armes. C'est cette même relation avec la victoire que le célèbre camée appelé *Gemme d'Auguste* représente: Tibère, descendant du char triomphal, s'apprête à saluer Auguste qui trône en Jupiter au côté de la déesse Rome. La victoire impériale est le fruit également de l'ardeur, du courage et de la fidélité des soldats dont Auguste et Tibère ont à cœur d'assurer l'avenir comme vétérans. En 6, ils établissaient ensemble la Caisse militaire (*Aerarium militare*) destinée à financer le départ à la retraite des soldats méritants; ils offrirent 170 millions de sesterces et affectèrent le produit de deux impôts à l'alimentation de la caisse (les 5 % sur les successions et le 1 % sur les ventes aux enchères). C'est dans ce contexte d'un duo impérial martial, au fonctionnement bien rodé, que se place la dédicace du temple de la Concorde, restauré, en 10 ap. J.-C.

Un contexte augustéen et martial: la *Concordia Augusta*...

En 7 av. J.-C., lors de son second consulat, Tibère avait annoncé au Sénat sa volonté de se charger de la restauration du temple de la Concorde sur le forum, endommagé par le temps et la foudre tombée sur le Capitole

3. Sauron G., *op. cit.*, n. 2, p. 20-21 (pour la *dissimulatio*).

4. Ferroni A. M., *loc. cit.*, n. 1, p. 316-321 cite de manière pratique l'ensemble des sources à notre disposition.

5. Sur Tibère, cf. Levick B., *Tiberius the Politician*, Londres, Sydney, 1976; Salles C., *Tibère le second César*, Paris, 1985; Storoni Mazzolani L., *Tibère ou la spirale du pouvoir. La force irrésistible du despotisme*, Paris, 1986, et, plus récemment Yavetz Z., *Tiberius, Der traurige Kaiser, Biographie*, trad. allemande de l'hébreu par D. Ajchenrand, Munich, 1999. Voir aussi Hurlet F., *Les Collègues du prince sous Auguste et Tibère. De la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Rome, CEFR, 227, 1997.

6. Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 104.

et ses alentours en 9. La restauration du temple est incorporée dans le contexte martial de l'époque. Le poète augustéen Ovide⁷ et les historiens Suétone et Dion Cassius, en leurs temps, ont souligné le fait. Suétone précise que la restauration des temples de la Concorde et des Dioscures fut rendue possible grâce au butin de Germanie⁸. Depuis 12 av. J.-C., Auguste a lancé sur la Germanie une série d'offensives militaires destinées à créer une province de Germanie pour mettre définitivement à l'abri l'Occident romain des raids germaniques, nourrir sa réputation de vainqueur et lui permettre de surpasser les conquérants de la fin de la République. Avec Dion Cassius⁹, il signale que le nom de Drusus l'Ancien, frère de Tibère, disparu en 9, l'un des grands « maréchaux de l'Empire », fut associé à la dédicace des deux sanctuaires¹⁰. La Concorde célébrée est guerrière, fondée sur la pratique de la guerre conduite par les élites aristocratiques traditionnelles qui combattent à cheval. Les guerres du nouveau régime contribuent à la fois au renforcement de la noblesse héritée de la République et à l'installation des ordres supérieurs modelés par Auguste. C'est également la *Concordia Augusta*, associée à la paix vigilante de l'empereur ; Tibère se montre un fils respectueux de son père. Sur le fronton, on peut voir Drusus et Tibère, en tenue militaire, accompagner les divinités Concorde, Paix et Salut. Le temple est dédicacé par Tibère et sa mère Livie en 10 ap. J.-C., le 16 janvier en l'honneur d'Auguste selon les Fastes de Préneste et de Verula. Le 16 janvier commémore l'octroi par sénatus-consulte à Octavien du surnom d'Auguste en 27 av. J.-C. et le prétendu partage du pouvoir entre le prince et le sénat qui s'en serait suivi. En s'étant chargé de la restauration du temple de la Concorde, Tibère était dans la ligne de son père adoptif qui, depuis le début de son principat, avait engagé une politique ambitieuse de restauration des monuments publics de la Ville et encouragé l'aristocratie à participer à cet effort¹¹. C'est cette opération portant la marque d'Auguste que chante le poète Ovide, à plusieurs reprises, dans ses *Fastes*¹².

... et l'ombre de Jules César

Cette restauration permet à Tibère d'investir l'ancien forum républicain et de s'inscrire, comme son père adoptif, dans la continuité de Jules César

7. Ovide, *Fastes*, I, 645-647.

8. Suétone, *Tibère*, 20. Le temple des Dioscures aurait été édifié en 485 av. J.-C., après la bataille du Lac Régille. Il était d'abord uniquement consacré à Castor, le « dompteur de chevaux », patron des cavaliers romains.

9. Dion Cassius, *Histoire romaine*, 55, 8.

10. Tibère et Drusus l'Ancien ont été souvent assimilés aux Dioscures, ils ont transmis cette assimilation à leurs fils respectifs, Drusus II et Germanicus (comme sur l'autel des Nautes à Lutèce).

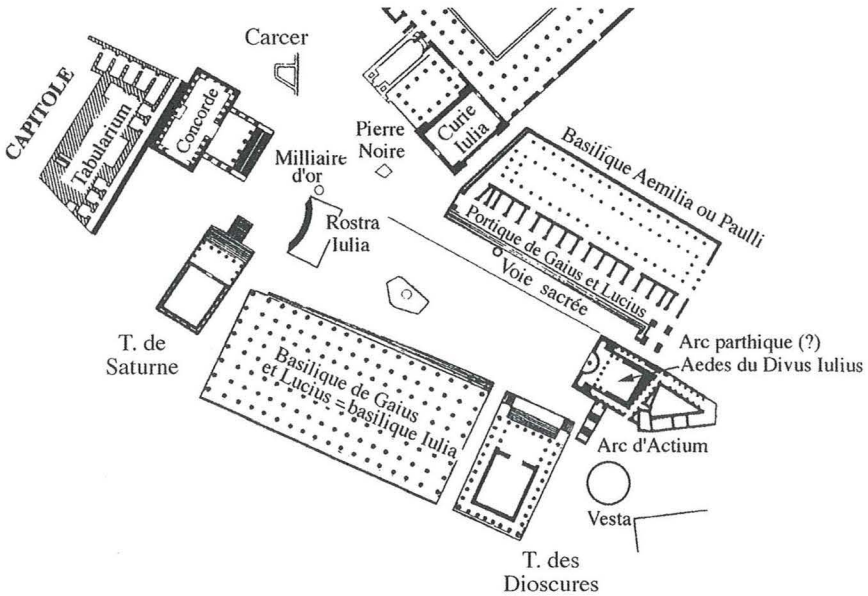
11. *Res Gestae Divi Augusti*, 20 et Suétone, *Auguste*, 29. Voir Estienne S., « Les lieux du religieux à Rome, de César à Commode : un état de la question », *Pallas*, 55, 2001, p. 155-175.

12. Ovide, *Fastes*, I, 640-651 (une restauration augustéenne par le truchement de Tibère et Livie), III, 882-883 (l'offrande des statues de la Concorde, du Salut et de la Paix en 10 av. J.-C.) et VI, 91 (la Concorde couronnée du laurier apollinien).

qui avait compté ce sanctuaire dans son projet de réaménagement du forum romain élaboré en 44¹³. Encore une fois, Tibère agit en fidèle collaborateur d'Auguste qui avait hérité des travaux césariens, comme Agrippa qui accepta l'édlité en 33 av. J.-C. pour seconder Octavien dans son vaste projet d'aménagement et d'embellissement de Rome.

Dans la continuité de César et d'Auguste, Tibère réussit à laisser sa marque au cœur du forum romain : le temple de la Concorde (au nord-ouest du forum) est adossé au Tabularium, au pied du Capitole ; avec le temple de Saturne, il domine le *comitium* et la Curie Julienne. La mise en scène césarienne et julio-claudienne transforme la façade occidentale du forum républicain en pendant des mises en scène impériales du forum de César, terminé par Octavien, et du forum d'Auguste, inauguré en 2 av. J.-C.

Fig. 1 : Plan du forum à l'époque augustéenne.



Toute intéressante qu'elle soit, l'interprétation augustéenne n'épuise pas la compréhension que l'on peut avoir de l'événement¹⁴. C'est d'autant plus vrai que l'opération a demandé dix-sept ans pour sa réalisation, de 7 av. J.-C. à 10 ap. J.-C., un long délai qui s'explique par la retraite de Tibère à Rhodes entre 6 av. J.-C. et 2 ap. J.-C. qui a retardé la réalisation de son projet, mais lui a donné sans aucun doute le temps d'approfondir sa

13. Perrin Y., *Rome, ville et capitale. Paysage urbain et histoire. I^{er} siècle av. J.-C.-I^{er} siècle apr. J.-C.*, Paris, 2001, p. 94-103.

14. Sur l'interprétation augustéenne de la restauration du temple de la Concorde voir Kellum B. A., « The City Adorned: Programmatic Display at the *Aedes Concordiae Augustae* », *Between Republic and Empire. Interpretations of Augustus and His Principate* (K. A. Raaflaub et M. Toher éd.), Berkeley-Los Angeles-Londres, 1990, p. 276-307.

réflexion sur les objectifs de la restauration du temple de la Concorde qu'il pouvait alors élaborer et combiner à loisir. À son retour à Rome, il est clair que Tibère a fait grandir son projet avec le désir de le rendre encore plus éclatant.

Tibère invente un musée : un musée de l'art grec...

Pendant sa retraite rhodienne, Tibère, mal en cour, s'accrochait aux beaux objets grecs qu'il collectionnait afin de se créer un environnement protecteur bien à lui. À son retour à Rome, Tibère fait du temple de la Concorde une parcelle ou plutôt un résumé de ce monde-là et commande un embellissement du temple qui va désormais accueillir la collection d'œuvres d'art grecques (sculptures et peintures) des IV^e et III^e siècles av. J.-C. qu'il a rassemblée pour l'occasion et dont Pline l'Ancien donne la liste¹⁵. Selon Pierre Gros, « les temples dont la divinité titulaire n'était plus l'objet d'une dévotion vraiment vivante [avaient vocation à devenir] de vastes réceptacles d'œuvres d'art » ; il fait d'ailleurs du temple de la Concorde « le cas le plus typique » du phénomène¹⁶. Considérant les aménagements du sanctuaire qui visent à libérer de l'espace pour l'exposition des œuvres d'art, à créer des panoramas et à faire entrer le plus possible de lumière par le percement de larges fenêtres et portes-fenêtres¹⁷, on considère généralement que le temple est devenu à la fois un véritable musée « national¹⁸ » de l'art grec hellénistique et un cabinet de curiosités¹⁹. Dans cette œuvre muséographique, Tibère aurait surpassé les autres nobles et Auguste lui-même. Alors qu'Auguste réservait plutôt à ses maisons de campagne l'exposition des fruits de sa curiosité en matière artistique ou de *mirabilia*²⁰, Tibère offre à la vue de tous son univers d'esthète.

15. Tibère n'a pas hésité à dépouiller les gens de Poros de leur statue d'Hestia, la déesse du foyer, qui est allée rejoindre la collection du temple de la Concorde (Dion Cassius, *Histoire romaine*, 55, 9, 6). Liste des œuvres connues et références pliniennes dans la notice de Ferroni A. M., *op. cit.*, n. 1.

16. Gros P., *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome, BEFAR, 1976, p. 159.

17. *Ibid.*, p. 159 : « [L']orientation transversale [de la *cella*] ne permet pas seulement une meilleure utilisation du terrain disponible, elle autorise aussi le percement de fenêtres *ad umeros pronai*, qui assurent un éclairage exceptionnel du sanctuaire. La colonnade de l'ordre intérieur n'invite pas à un cheminement processionnel sur un axe central, mais à un circuit périphérique [...] », p. 160 : « Cette ordonnance presque périégétique se trouvait du reste confirmée par la présence, alentour des murs du sanctuaire, d'un déambulatoire extérieur limité par une balustrade [...] ». Pierre Gros s'appuie sur l'étude du relief du Vatican comme Guarducci M., « Il tempio della dea Concordia in un bassorilievo dei Musei Vaticani », *RPAA*, 34, 1961-1962, p. 93-110.

18. *Ibid.*, p. 159-160.

19. En plus de Pierre Gros, voir Perrin Y., *op. cit.*, n. 14, p. 121 et Tarpin M., *Roma fortunata. Identité et mutations d'une ville éternelle*, Gollion, 2001, p. 81. Sur « Rome, ville-musée », voir Duret L. et Néraudau J.-P., *Urbanisme et métamorphoses de la Rome antique*, Paris, 2001, p. 279-316, qui consacrent une partie de ce chapitre à Rome « musée grec », à partir de la page 304 et Rouveret A., « Collections romaines de tableaux grecs », *Neronia VII. Rome, l'Italie et la Grèce. Hellénisme et philhellénisme au I^{er} s. ap. J.-C.* (Y. Perrin éd.), Latomus, 305, Bruxelles, 2007, p. 342-354.

20. Suétone, *Auguste*, 72.

Fig. 2 : Plan et élévation restitués du temple de la Concorde
(d'ap. P. Gros, *L'Architecture romaine, I, Les monuments publics*,
Paris, 1996, p. 144).

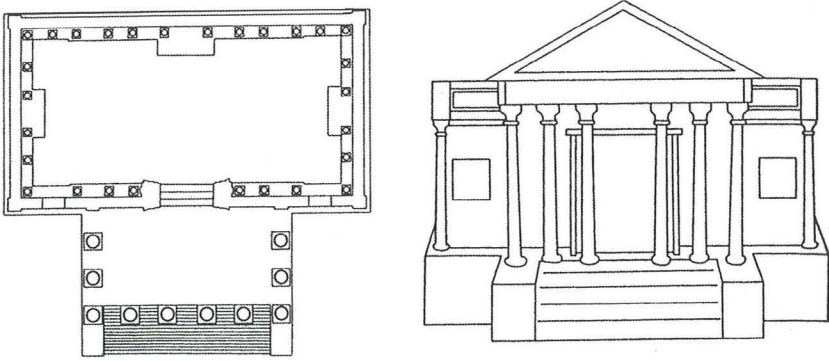


Fig. 3 : La façade du temple de la Concorde
Sesterce de Tibère – 35 ap. J.-C.
(Reconstitution graphique de H. Kähl, d'ap. S. Estienne, *loc. cit.*, n. 1).



Dans les limites du sanctuaire, il aurait donné libre cours, sans modération, à sa passion de l'hellénisme et à sa quête du beau²¹. L'inscription dédicatoire du temple, datée du Bas-Empire, aujourd'hui perdue, semble n'avoir retenu que cet aspect de la restauration tibérienne :

*S(enatus) P(opulus)Q(ue) R(omanus) / aedem Concordiae uetustate col-
lapsam / in meliorem faciem opere et cultu splendidime / restituit*²².

« Le Sénat et le peuple romain ont redonné au temple de la Concorde la beauté que le temps avait flétrie en l'augmentant par un travail et un raffinement des plus éclatants. »

Il est certain que la dimension esthétique de l'œuvre de Tibère a pu mieux se transmettre aux restaurateurs de l'Antiquité tardive que les autres facettes qui pouvaient être très marquées par un contexte devenu inactuel.

21. Salles C., *op. cit.*, n. 5, p. 82-87.

22. *CIL*, VI, 89 (*Anonyme d'Einsiedeln*).

Le délai de réflexion lui fut donc imposé. Pendant sept ans, Tibère fut victime des plans de l'empereur Auguste pour organiser sa succession. Dès les années 20 av. J.-C., Auguste, qui n'eut qu'une fille, Julie, d'un premier mariage, se soucia de sa succession. Pendant tout son règne, l'empereur rechercha dans son entourage l'homme qui pourrait lui succéder. Après son neveu Marcellus mort jeune en 23, Auguste choisit ses petits-fils et fils adoptifs, Caius et Lucius César (fils d'Agrippa et de sa fille Julie) nés en 20 et 18 av. J.-C. En 5 av. J.-C., Caius fut désigné pour exercer le consulat cinq ans après et fut proclamé « prince de la jeunesse » ; Lucius reçut les mêmes honneurs en 2. Afin de protéger son plan de succession, Auguste n'hésita pas à sacrifier sa fille Julie qu'il accusa d'adultère et qu'il relégua sur l'île de Pandataria (au large de la Campanie)²³. Caius César entra au conseil impérial en 4 et se vit confier une mission en Orient en 1. Tibère est alors prié de se faire oublier sur son île grecque.

Alors que Lucius mourait de maladie à Marseille sur le chemin de l'Espagne en 2 ap. J.-C., Caius succomba après être tombé dans un guet-apens en Arménie en 4 ap. J.-C. L'émoi fut grand dans l'empire qui se couvrit de cénotaphes en hommage aux deux jeunes princes, les Nîmois consacrèrent ainsi la « Maison carrée » à leur mémoire.

Auguste, pourtant très affecté par cette disparition, réagit rapidement : dès juin 4, il adopte Agrippa Postumus (frère de Caius et Lucius César) et Tibère. Il fait adopter Germanicus, le fils de Drusus l'Ancien, frère cadet de Tibère mort en 9 av. J.-C., par celui-ci. Agrippa Postumus, peut-être hostile à Auguste, est exilé à Phanassie en 7 ap. J.-C. avant d'être exécuté à l'avènement de Tibère²⁴. De 7 à 14, Tibère est le seul coadjuteur d'Auguste et apparaît donc comme son héritier. D'après Pierre Cosme, l'élimination de Julie II, la petite-fille d'Auguste, en 8, pour le même motif que sa mère dix ans auparavant, correspondrait à l'écrasement du « parti julien²⁵ ». La fin des travaux de restauration du temple de la Concorde et la dédicace de 10 pouvaient apparaître comme l'un des symboles de la victoire du « parti claudien ».

Le temple de la Concorde n'est cependant pas qu'un musée. Si Tibère réinvestit bien le passé, ce n'est pas que celui de l'art, c'est aussi le passé politique romain et celui de sa *gens*.

23. Elle entraîna dans sa chute un certain nombre de jeunes aristocrates, qui portaient des grands noms de la République et qui formaient autour de la fille du prince un groupe « d'esprits frondeurs » (Cosme P., *Auguste*, Paris, 2005, p. 234).

24. Son esclave Clemens se fit passer pour lui entre 14 et 16 et rassembla des partisans en Italie comme en Gaule, avant d'être exécuté discrètement dans le palais impérial.

25. Cosme P., *op. cit.*, n. 23, p. 246-248.

Il retrouve la tradition des *Claudii* : quel temple de la Concorde ?

D'après la tradition, le temple de la Concorde aurait été construit en 367 av. J.-C. après un vœu du dictateur Camille pour célébrer la réconciliation entre les patriciens et les plébéiens après les accords licinio-sextiens²⁶, mais ce fait reste très incertain²⁷. Il est fort possible que les traditions annalistique et poétique²⁸ aient voulu vieillir la fondation du sanctuaire afin de la mettre au crédit du *fatalis dux* de Rome. Les « abstractions personnifiées », comme la Concorde, ont commencé à être honorées à Rome à la fin du IV^e siècle av. J.-C.²⁹ Pour des raisons politiques, Tibère lui-même adhère à cette légende et fait commémorer par une émission monétaire³⁰ le quatrième centenaire du temple de 367 restauré par ses soins (cf. fig. 3). En fait, le temple a peut-être été construit plutôt en 218/217 av. J.-C. après un vœu du préteur L. Manlius Vulso qui avait réprimé une mutinerie en Cisalpine³¹. Ne disposant pas officiellement d'un butin, Manlius Vulso s'effaça devant le Sénat qui se chargea de réaliser et de dédicacer le temple par le truchement de duumvirs élus par les comices³². Le temple est restauré en 121 par le consul Lucius Opimius après l'assassinat de Caius Gracchus et de ses partisans qu'il avait lui-même organisé. Cette restauration, qui fit scandale d'après une tradition reprise par Plutarque³³, devait être un symbole de la réconciliation des élites romaines. Pour Jean-Pierre Néraudau, en continuant cette œuvre, « les *Claudii* [c'est-à-dire Tibère et Drusus], unis par-delà la mort, devenaient les garants de la concorde civile³⁴ » ; en 10 ap. J.-C. Tibère célèbre donc autant la concorde civile que sa version martiale.

Retrouver Appius Claudius Caecus

Plus authentique et directement liée à la *gens Claudia*, on connaît la dédicace d'une chapelle (*aedicula*) à la Concorde sur le *comitium*, près de la Graecostasis, en 304 av. J.-C. par l'édile Cnaeus Flavius, client et homme de main du célèbre censeur Appius Claudius Caecus, ancêtre de Tibère, qui domina la vie politique romaine entre 312 et 280³⁵. Le finan-

26. Les accords licinio-sextiens établirent en particulier le partage du consulat entre patriciens et plébéiens.

27. Voir Ferroni A. M., « Concordia, aedes », *op. cit.*, n. 1, p. 317.

28. Tradition annalistique reprise par Plutarque, *Camille*, 42, 4-6 ; Ovide, *Fastes*, I, 640-645.

29. Dumézil G., *La Religion romaine archaïque*, Paris, 1987, p. 399-408.

30. Il s'agit d'un sesterce de 35 ap. J.-C., voir Mattingly H., *BMC, Emp. I*, n° 132-134, pl. 25, 4-7.

31. Tite-Live, 23, 21.

32. Aberson M., *Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine*, Rome, 1994, p. 109, 127 et 134.

33. Plutarque, *Caius Gracchus*, 17, 4 et 18, 1.

34. Néraudau J.-P., *Auguste*, Paris, 1996, p. 275.

35. Broughton T. R. S., *The Magistrate of the Roman Republic*, I, New York, 1986, p. 160 (censure de 312), 164 (consulat I de 307), 167 (édilité de 305), 174 (interrègne de 298), 175 (préture I de 297), 176 (consulat II de 296) et 178 (préture II de 295) ; p. 168 (édilité de Cnaeus Flavius en 304).

gement de la construction fut assuré grâce aux amendes infligées aux usuriers et l'inauguration fut réalisée d'après la tradition dans un consensus quasi général³⁶. La fondation de Cnaeus Flavius est à relier aux réformes de la fin du IV^e siècle av. J.-C., patronnées en partie par Appius Claudius et son cercle : abolition de l'esclavage pour dette (le *nexum*), brassage des néo-citoyens et des anciens dans les tribus, adoption de l'organisation manipulaire dans l'armée, création du *tributum*³⁷.

La chapelle de Cnaeus Flavius disparue, Tibère n'a de choix que celui de se consacrer au temple de la Concorde prétendument dédié par Camille. En se chargeant de la restauration de ce temple, Tibère a la possibilité de retrouver l'une des périodes clefs de l'histoire républicaine pendant laquelle sa *gens* a joué le premier rôle dans la recherche d'une plus grande fraternité entre les citoyens. La politique d'Appius Claudius Caecus était imprégnée d'hellénisme et de pythagorisme tarentin³⁸. Tibère se présente comme respectueux de cet héritage républicain et de cet hellénisme occidental, traditionnel car contrôlé par les Romains. Il n'est plus question de philhellénisme exacerbé et de collection malade. On retrouve le Tibère qui exigeait que l'usage du grec fût proscrit lors des séances du Sénat et que les termes grecs fussent systématiquement traduits³⁹. L'Empire, bien qu'ayant conscience de son hellénisation, reste romain.

L'idée de suggérer un rapprochement entre les deux *Claudii*, Tibère et Caecus, a été rendu possible par l'effervescence historique que connaît alors Rome, qui depuis le début du principat d'Auguste élabore son histoire officielle en privilégiant les familles liées au prince. Appius Claudius Caecus est l'un des *summi viri* installés sous les portiques du forum d'Auguste⁴⁰. D'après Suétone, Auguste aurait établi lui-même la liste des grands hommes par un édit⁴¹. Pour chaque *summus vir*, une statue est dressée, accompagnée de deux inscriptions : l'une courte (*titulus*), sur la base de la statue, donnait le nom et un résumé du *cursus honorum* du personnage, une autre plus longue (*elogium*), installée sous la niche, offrait les mêmes informations auxquelles avait été ajouté un rappel des hauts faits du grand homme. La rédaction des *tituli* et des *elogia* aurait été confiée par Auguste à Hygin, l'un de ses affranchis directeur de la bibliothèque du Palatin et auteur de biographies d'hommes illustres. On connaît aujourd'hui, grâce aux fragments de statues et à ceux d'inscriptions, une ving-

36. Tite-Live, 9, 46 : Cn. Flavius fut confronté à l'opposition de certains nobles dont le grand pontife Scipion Barbatus.

37. Sur l'œuvre d'Appius Claudius Caecus et son lien avec la Concorde voir Humm M., *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, Rome, BEFAR 322, 2005.

38. On installa une statue de Pythagore et d'Alcibiade sur le *comitium* entre 321 et 315. Massa-Pairault F.-H., *Recherches sur l'art et l'artisanat étrusco-italique à l'époque hellénistique*, Rome, 1985, p. 115-116 propose de voir en Appius Claudius Caecus l'initiateur de cette installation.

39. Suétone, *Tibère*, 71.

40. Kockel V., « Forum Augustum », *LTUR*, II, Rome, 1995, p. 289-295.

41. Suétone, *Auguste*, 31.

taine de ces hommages à des personnages légendaires et historiques de l'histoire traditionnelle de Rome dont celui de Caecus⁴². En fait, le souvenir d'Appius Claudius Caecus a toujours été prégnant dans la mémoire collective des *Claudii* et des Romains, entretenue par la *gens Claudia*, les historiens, les antiquaires, les poètes et les orateurs⁴³. Cicéron le proposait encore comme modèle à Appius Claudius Pulcher qui allait revêtir la censure en 50 av. J.-C.⁴⁴ La figure historique et légendaire de Caecus était ambivalente, celle d'un grand serviteur de l'État tenté par l'exercice du pouvoir personnel. Comme l'écrit Michel Humm, « Appius Claudius Caecus [était] devenu un *exemplum* avec de multiples facettes, parfois complètement contradictoires, car s'oppos[ai]ent en lui l'image de la tradition la plus conservatrice et celle de l'innovation presque révolutionnaire, en tout cas subversive [...]»⁴⁵. Cette ambiguïté ne pouvait-elle pas intéresser Tibère lui-même déchiré entre le *mos maiorum* et les nouveautés de l'Empire. Comme son aïeul, Tibère souffrait d'une « légende noire » qui avait été enclenchée à l'occasion de sa retraite rhodienne et qui connaît de grands développements durant son principat (14-37) puis après la disparition des Julio-Claudiens (68)⁴⁶. Bien entendu, en 10 ap. J.-C., ce n'est pas l'Appius Claudius Caecus de la « légende noire » que Tibère aurait désiré mettre en avant, mais l'ambivalence du personnage a peut-être convaincu, dans son for intérieur, Tibère de réinvestir le temple de la Concorde, espérant trouver dans l'expérience de son ancêtre des réponses pour établir les lignes de sa propre conduite.

La succession des temples anté-tibériens n'est pas établie, les sources textuelles comme les données archéologiques sont loin d'être sans ambiguïté⁴⁷. Cette situation donne à l'effervescence historique, évoquée plus haut, qui accompagne la métamorphose de la Ville par le prince et son entourage, une importance singulière. Dans un tel contexte, l'œuvre de Tibère pourrait presque apparaître comme une opération initiale, fondée sur le travail des antiquaires et des historiens, le délai de dix-sept ans offrant un laps de temps amplement suffisant à l'élaboration d'une historiographie visant à vieillir l'objet de l'intervention tibérienne : ce serait

42. Liste très généreuse dans Thédenat H., *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, II, 2, Paris, 1896, p. 1312. Pour Appius Claudius Caecus voir *Inscriptiones Italiae*, XIII, 3, 12 et 79. Pour un commentaire de l'*elogium* du personnage voir Humm M., *op. cit.*, n. 37, p. 49-60. Cette histoire des grands hommes n'est pas close avec la fin de la République, les portiques du forum d'Auguste vont accueillir les grands hommes de l'Empire, déjà Drusus l'Ancien, frère de Tibère et père de Germanicus, disparu en 9 av. J.-C. a rejoint les grands hommes de la République. Tacite (*Annales* IV, 15) évoque un certain Lucilius Longus, ami très proche de l'empereur Tibère, qui reçut après sa mort les honneurs de funérailles publiques et d'une statue dans le forum d'Auguste.

43. Humm M., *op. cit.*, n. 37, p. 5-12 et 35-97.

44. Cicéron, *Familiares*, III, 11, 5.

45. Humm M., *op. cit.*, n. 37, p. 11.

46. Voir Pippidi D. M., « Tacite et Tibère. Une contribution à l'étude du portrait dans l'historiographie latine », *Ephemeris Dacoromana*, 8, 1938, p. 233-297 et Hellegouarc'h J., « Tibère chez Tacite et Velleius Paterculus », *Mélanges P. Wuilleumier*, Paris, 1980, p. 167-183.

47. Voir Ferroni A. M., « Concordia, aedes », *op. cit.*, n. 1, p. 317.

alors une pseudo-restauration. Cette hypothèse transforme la perception du phénomène : la re-sémantisation de l'édifice deviendrait une sémantisation tout court mais travestie en re-sémantisation du lieu.

La Concorde dynastique

La Concorde des *Claudii* est synonyme d'harmonie entre les citoyens, en 10 ap. J.-C., la *Concordia Augusta*, célébrée par le « clan claudien » vainqueur du « clan julien », correspond peut-être aussi au retour de la paix dans l'entourage du vieil empereur ou, en tout cas, prétend ce retour acquis car les cabales se sont en fait déplacées à l'intérieur même du clan de Livie et de Tibère. La Concorde honorée sur le vieux forum républicain est aussi familiale. Ses fêtes du 22 février auraient la propriété de mettre un terme aux querelles familiales⁴⁸.

Dès 7 av. J.-C., le projet de restauration du temple de la Concorde était un enjeu pour les *Claudii* même si l'empreinte augustéenne était profonde. Le livre 55 de Dion Cassius, dans son ordonnancement, a peut-être conservé les traces d'un scénario des événements favorable aux *Claudii*⁴⁹. Dion Cassius commence son livre par le récit des victoires et du décès de Drusus l'Ancien en Germanie, que l'historien sévérien a voulu circonscrit par un halo de mystères et de prodiges dont certains ont un rapport avec Tibère et son projet de restauration du temple de la Concorde, et le clôt par l'évocation des années de co-gouvernement de Tibère depuis son adoption par Auguste⁵⁰. Parmi les prodiges relevés en 9 av. J.-C. qui annonçaient la mort de Drusus⁵¹, on peut mettre à part effectivement la tempête et la foudre, qui dévastèrent le Capitole et ses environs, et les deux jeunes gens aperçus chevauchant au milieu du camp, sans doute les Dioscures (chapitre 1). Le temple de la Concorde, victime du premier prodige, fut restauré en même temps que celui de Castor et Pollux. Tibère fut chargé de ramener le corps de son frère à Rome et de prononcer l'oraison funèbre sur le forum ; le corps de Drusus fut conduit au bûcher au Champ de Mars par des chevaliers, « tant ceux qui étaient d'origine équestre que ceux qui étaient de race sénatoriale », cortège symbolique de la concorde des ordres. Auguste accorda à Tibère de faire une entrée triomphale dans la capitale et d'offrir au peuple un repas en partie au Capitole ; dans le même temps Livie⁵² et Julie I offraient un banquet aux matrones (chapitre 2).

48. Ovide, *Fastes*, VI, 631-633. Voir Dumézil G., *op. cit.*, n. 29, p. 407-408.

49. Sur Dion Cassius, voir Reinhold M. et Swan P. M., « Cassius Dio's Assessment of Augustus », *Between Republic and Empire*, *op. cit.*, n. 14, p. 154-173.

50. Dion Cassius, *Histoire romaine*, 55, 13.

51. La liste des prodiges établie par Dion Cassius est la suivante : la tempête et la foudre sur le Capitole et ses alentours, la rencontre d'une femme d'une taille exceptionnelle qui annonce à Drusus sa fin prochaine, des loups qui rôdent dans le camp, deux jeunes cavaliers chevauchant dans le camp, des gémissements de femmes, des étoiles filantes.

52. Livie obtint des statues et le *ius trium liberorum*.

Dans les chapitres 3 et 4, Dion Cassius inséra une présentation de la *lex Iulia de senatu habendo* qui codifiait le fonctionnement du Sénat, tandis que le chapitre 5 est consacré au retour d'Auguste à Rome et à sa législation sur la mise à la question des esclaves. Les festivités terminées, Tibère recevait le commandement de la guerre contre les Celtes et les Sicambres (chapitre 6), avant d'obtenir son second consulat en 7 av. J.-C. (chapitre 8). Avec sa mère Livie, il annonce son intention de restaurer le temple de la Concorde et donne des fêtes semblables à celles de 9, Julie I est absente des cérémonies, les *Claudii* sont entre eux. Les chapitres suivants racontent les événements qui courent entre 7 av. J.-C. et 8 ap. J.-C. La dédicace du temple des Dioscures le 27 janvier de l'an 6 ap. J.-C., évoquée dans le chapitre 27, préfigurait celle du temple de la Concorde en 10. En 6, afin de faire oublier la disette dont souffrait la plèbe et tuer dans l'œuf la sédition, on raviva le souvenir de Drusus l'Ancien : Germanicus et son frère Claude donnèrent des combats de gladiateurs en l'honneur de leur père défunt, Tibère tint à faire inscrire le nom de son frère avec le sien, sous la forme *Claudianus*, dans la dédicace. Le retour de Tibère aux affaires aux côtés d'Auguste constitue pour le « clan claudien » une occasion de surenchérir cette mainmise des *Claudii* sur la restauration du temple de la Concorde.

Contrairement à ce que rapporte sa « légende noire », Tibère était très attaché à son neveu Germanicus. Fils de Drusus l'Ancien et d'Antonia II (fille d'Octavie et de Marc Antoine), Nero Claudius Drusus (Germanicus est un surnom hérité de son père qui n'a pu le porter) est adopté par Tibère en 4 ap. J.-C. : il devient Tiberius Caesar Germanicus et le visage jeune du régime (il est âgé de 19 ans). La même année est décidé son mariage avec Agrippine I, fille de Julie et d'Agrippa. Germanicus était déjà connu du public de Rome, il apparaît en compagnie de ses parents sur l'autel de la Paix offert en 9 av. J.-C. au prince⁵³. Il connaît une carrière fulgurante qui le conduit de la questure (en 7) au consulat (en 12), et s'illustre dès l'an 8 sur les champs de bataille au côté de Tibère. Germanicus concentre plusieurs atouts : la beauté qui le fait comparer à Alexandre le Grand, une curiosité intellectuelle et donc une culture étendues⁵⁴, des manières à la fois avenantes et respectueuses du *mos maiorum*. Le couple qu'il forme avec Agrippine I, qui ne manque pas une occasion de rappeler ses origines prestigieuses et de soigner son image de matrone parfaite, lui apporte un surplus considérable de popularité. Germanicus est plus apprécié par le public et par Tibère lui-même que Drusus II, le propre fils de Tibère. Si Germanicus et Tibère ne sont pas directement en concurrence, il est certain que leurs entourages sont en compétition. À la disparition d'Auguste, l'armée de Germanie, préférant Germanicus à Tibère, entre en rébellion mais ne peut ébranler la fidélité de Germanicus

53. Frise supérieure, sud : il donne la main à sa mère Antonia.

54. Il traduisit le poème à la fois scientifique et philosophique, les *Phénomènes*, d'Aratos.

pour le « second César⁵⁵ ». La concorde règne encore dans la famille impériale.

En 13, au moment du renouvellement de ses pouvoirs, Auguste accepte que Tibère reçoive un *imperium* égal au sien. La même année, Tibère assume seul, dans la pratique, la responsabilité du recensement général dans l'empire ; il préside seul, en mai 14, la cérémonie de clôture de cette opération. Tibère est déjà prince.

Sur le vieux forum républicain, au pied du Capitole, le temple de la Concorde, restauré par Tibère, donne à voir déjà la ligne politique du successeur d'Auguste. En fonction de celui qui reçoit le message, la mise en scène tibérienne proclame la continuité du principat qui commence avec celui d'Auguste, ou l'éclat et la force du nouveau régime par l'exposition de ses plus belles prises, ou encore l'enracinement du nouveau prince dans le passé républicain de sa *gens*. L'exemple de la restauration du temple de la Concorde témoigne d'un type de re-sémantisation d'un lieu de pouvoir où le mélange du Nouveau avec l'Ancien est supérieur à toute idée de succession. Signes du succès du réinvestissement tibérien, le temple restauré est considéré comme digne d'accueillir les séances du Sénat et les réunions du collège sacerdotal des Frères Arvales jusqu'au III^e siècle. En 31, c'est depuis le temple de la Concorde, haut lieu tibérien, que les sénateurs, à la demande de Tibère retiré à Capri, décident de la mort de Séjan, célèbre préfet du prétoire, de ses proches et de ses partisans, et permettent à l'empereur de reprendre un temps les rênes du pouvoir à Rome.

55. C'est le titre, inspiré du jugement de Paul Valéry (*Cahiers*), choisi par Catherine Salles pour son livre de 1985 cité n. 5.

Table des matières

Avertissement	7
• Yves PERRIN Introduction	9

PREMIÈRE PARTIE

LA RESÉMANTISATION DES LIEUX ET ÉDIFICES DE L'ANTIQUITE AU XVI^e SIÈCLE. L'ACTUALITÉ DU PASSÉ

1. Deux ensembles édilitaires : Athènes et le forum romain. Le passé au présent

- Éric PERRIN-SAMINADAYAR
Du remploi des statues à celui des édifices publics :
l'exemple athénien (IV^e siècle av. J.-C – II^e siècle ap. J.-C.) 23
- Yves PERRIN
Le forum romain sous Néron (54-68 ap. J.-C.).
La resémantisation monarchique de la place républicaine 35

2. Deux temples romains : la Concorde et le Capitole. Le poids du sacré

- Laurent LAMOINE
Tibère « restaurateur » du temple de la Concorde
sur le forum romain (7 av. J.-C. – 10 ap. J.-C.) 57
- Manuel de SOUZA
Les Flaviens et la restauration du Capitole en 70 ap. J.-C. 71

3. Deux lieux et motifs médiévaux et renaissants du pouvoir : le « Palais de Boulogne » à Clermont-Ferrand et l'arc de triomphe aux XV^e-XVI^e siècles. La continuité

- Jean-Luc FRAY
La « Halle de Boulogne », du palais comtal à la maison de ville,
étude sur le destin et la signification
d'un monument clermontois méconnu (XII^e-XXI^e siècles) 81

- Annie REGOND
Interprétation et représentation de l'arc de triomphe
pendant la Renaissance 91

DEUXIÈME PARTIE

**LA RESÉMANTISATION DES LIEUX ET DES ÉDIFICES
DU XVIII^e AU XX^e SIÈCLE.
LE PASSÉ À L'AUNE DE LA POSTÉRITÉ**

**1. Deux ensembles à l'histoire mouvementée,
le Mont-Valérien et le Panthéon.
La rupture des Lumières et de la Révolution**

- Philippe CASTAGNETTI
Quel bâtiment d'apparat pour le sommet du Mont-Valérien ?
Les hésitations autour de la reconversion symbolique
d'une colline périurbaine, de la fin du XVIII^e siècle
aux années 1840 117
- Didier NOURRISSON
Le Panthéon à la vue des écoliers : une représentation
de la fracture nationale 129

**2. Trois États, trois capitales du XX^e siècle : l'Italie fasciste,
l'Arménie soviétique et l'Albanie national-marxiste.
Identité nationale et quête doctrinale**

- Giovanna GALIMBERTI BIFFINO
L'imperium et l'empire dans l'Italie fasciste des années trente 155
- Taline TER MINASSIAN
Le style « néo-arménien » à Erevan 167
- Gabriel JANDOT
Création d'une mémoire à usage politico-didactique
dans l'Albanie hoxhaïenne (1945-1985) 187

TROISIÈME PARTIE

**LA RESÉMANTISATION DES LIEUX
ET DES ÉDIFICES AUJOURD'HUI.
AU-DELÀ DES STÉRÉOTYPES CONSENSUELS,
LES ENJEUX GÉOPOLITQUES ET SOCIAUX
DE LA RESÉMANTISATION**

- Jean-François BRUN
Contribution à une géohistoire des paysages en conflit
à travers une étude de cas : le Kosovo 205

- Max ROUSSEAU
La mise en valeur de l'architecture industrielle urbaine,
signe de la recomposition des pouvoirs politique et symbolique 231
- Claudius FLEURY
Où l'on pourrait voir Usbek et Rica s'ils étaient encore de ce monde
s'interroger sur une nouvelle forme de maladie épidémique
nommée patrimoine. La patrimonialisation,
une resémantisation générale du passé? 247

EN GUISE DE CONCLUSION

- Yves PERRIN
Resémantisation et historicité 267

ANNEXES

- Index géographique et topographique 281
- Index des cultes et édifices religieux 285
- Index thématique 286
- Index des artistes, auteurs, intellectuels et œuvres 289
- Index des personnages historiques 292
- Table des illustrations et cartes 295

Ouvrage composé par Dominique Lemaire
Publications de l'Université de Saint-Étienne

Achévé d'imprimer : novembre 2009



Imprimerie CHIRAT
42540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal : novembre 2009 – N° 200911.0273

IMPRIMÉ EN FRANCE

Ce volume collectif est né des interrogations scientifiques et civiques que l'engouement pour le patrimoine et les incertitudes sur le statut de l'histoire posent aujourd'hui à l'historien et au citoyen.

Replaçant la question du patrimoine et de l'histoire dans une perspective historique, chronologiquement présentés – de l'Antiquité aux temps modernes, des Lumières au XX^e siècle, aujourd'hui – ses quatorze chapitres dûment illustrés défrichent un champ peu exploré et pourtant essentiel pour la connaissance des relations que les sociétés établissent avec le passé : la réutilisation – la resémantisation – des édifices et des décors légués par celui-ci.

Il veut ainsi alimenter la réflexion sur les régimes de l'historicité et, *in fine*, cerner l'historicité de l'engouement actuel pour le patrimoine.

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE
DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE • VOLUME N° 9

CERHI



9 782862 725253

ISBN : 978-2-86272-525-3

Prix : 26 euros



Publications
de l'Université
de Saint-Étienne